Cher-e Collègue,

Les élus du SNES vous informe du projet de vœux et de barèmes vous concernant que le rectorat vient de mettre à notre disposition.

Un important travail est actuellement conduit par les élus académiques et des corrections seront apportées lors du groupe de travail barème des 19, 20 et 21 mai.
La vérification des vœux et barèmes est un préalable essentiel aux opérations de mutation puisqu'il s'agit d'établir que **les droits de chacun sont pleinement pris en compte** par les services rectoraux. Notre travail est grandement facilité lorsque nous disposons de votre fiche syndicale de suivi individuel.
Il s'agit aussi, à partir de l'étude d'exemples individuels concrets, d'obtenir des **améliorations collectives**.

Suite des opérations

- **Le rectorat va vous transmettre un projet d'affectation avant les commissions paritaires. Il ne s'agira que du document de travail des gestionnaires.**
- **Les élus du SNES vont travailler ce projet de mouvement. Ils vont vérifier le respect des règles collectives, faire corriger les inévitables erreurs et proposer toutes les améliorations que ces postes permettent (mesures de carte scolaire, postes vacants supplémentaires, départs en retraite tardifs, reports de titularisation… entraînent de nombreuses modifications).**
- **Les commissions (FPMA) siègeront à partir du 15 juin et ce n'est qu'à l'issue de ces commissions que votre affectation sera officielle et définitive.**
- **Les commissaires paritaires du SNES informent, conseillent et aident les syndiqués et les demandeurs qui les auront saisis.**

ATTENTION : En communiquant le projet d'affectation aux intéressés avant qu'il ne soit étudié et validé par les commissions paritaires, l'administration cherche pour la 2e année à s'affranchir de tout contrôle par les élus des personnels !

Transparence et contrôle démocratique exercé par les élus des personnels sur les actes de gestion individuelle et collective sont au cœur de la démarche du SNES, **déterminé à défendre vos droits, l'égalité de traitement et le paritarisme, qui seul les garantit.**

Cordialement.

Les commissaires paritaires du SNES siégeant au groupe de travail académique de vérification des vœux et barèmes :
ANTAR Djilali, ATIA Mohamed, BAGGIONI-LOPEZ Nadine, BALDIZZONE Hélène, BARBIER Claudine, BOISSEL Véronique, BORLA Brice, BORELY Patrick, BOURELY Yves, BRUGIER Joël, CARRER Sandrine, CLEMENT Alain, COMUSHIAN André, DEVRIEUX Corinne, DRAGONI Josiane, EYSSAUTIER Rachel, FAURE Pascal, FRANCESCHETTI Delphine, FRANCOIS Jocelyne, GARNIER-POTOUDIS Michèle, GIORDANI Jean-Luc, GREGOIRE Nadine, HYVERNAUD Jean-Luc, JAUBERT Claude, KNAEBEL Emmanuelle, KUNEGEL Jean-Philippe, LARROQUETTE Michèle, LOCHER Chantal, MASSABO Yves, MASSONNAT Sébastien, ORSONI Sylvie, OUGOURLOU-OGLOU Bernard, PERE Virginie, PEYNICHOU Emilie, PILLE Serge, POUJOL Magali, RINAUDO Dominique, RIO Stéphane ROLAND Eric, SAMOUILLER Carole, SANDAMIANI Annie, SERVANTON Marlène, TRAMONI Laurent, WEISZ Julien.

SYNDIQUEZ-VOUS : ADHEREZ et FAITES ADHERER au SNES
Défense des personnels et du paritarisme
Revalorisaiton de nos carrières et des salaires
Promotion du service public
Pour que l'Education nationale redevienne une priorité

Renforçons le syndicat, notre outil de défense collective
C'est la voie de l'efficacité pour chacun et pour tous.

SNES - FSU
12 Place Général de Gaulle - 13001 Marseille
mutations@aix.snes.edu / www.aix.snes.edu

Si vous constatez des erreurs et/ou des oublis, ou si les barèmes ne sont pas conformes aux informations données par Iprof, il faut nous contacter.
Vous trouverez le barème dans le journal spécial mutation INTRA
www.aix.snes.edu/spip.php?article696

Pendant le mouvement intra
(du 18 mai au 26 juin),
la permanence fonctionnera exceptionnellement
de 9 h à 18 h
du lundi au vendredi
04.91.13.62.81 - 04.91.13.62.82

Pour contacter les commissaires paritaires

Lettres modernes, lettres classiques, philosophie, documentation :
06.67.06.24.16

Mathématiques, sciences physiques, physique appliquée :
06.67.05.81.29

Toutes les langues :
06.37.13.64.70

STI, STT :
06.12.75.57.99

Histoire et géographie, SVT :
06.18.63.75.43

Technologie, éducation musicale, SES, arts plastiques et appliqués :
06.27.15.76.92

CPE :
06.83.03.61.89
snescpe-carole@yahoo.fr

CO-Psy :
04.91.13.62.80

Calendrier du mouvement
GT barème : 19, 20 et 21 mai
FPMA : à partir du 15 juin
GT TZR : à partir du 7 juillet
Calendrier détaillé :
www.aix.snes.edu/spip.php?article731

Pour pouvoir suivre votre dossier, vous alerter en cas de difficulté ou pour vous informer rapidement, nous vous invitons à nous communiquer votre mail et votre numéro de téléphone portable au moyen de la fiche syndicale ci-jointe.

Ne restez pas seul(e) face à votre employeur,
Le SNES est là pour vous conseiller.
Ne laissez pas le rectorat être votre seul interlocuteur !